BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIER MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

BODACC « A »

Annonce n° 1131

59 – NORD

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE LILLE MÉTROPOLE

Ventes et cessions

794 405 647 RCS Lille-Métropole.
LP DENAIN.
Forme : Société à responsabilité limitée.
Capital : 200000 EUR.
Adresse : 390, rue du Calvaire Crt 1, CS 40420, 59810 Lesquin.
Précédent propriétaire : 841 783 988 RCS Lille-Métropole. **SIG DENAIN.** 794 405 647 RCS Lille-Métropole. **LP DENAIN.**
Oppositions : Article L.236-15 du code de commerce.
Commentaires : PROJET DE FUSION ENTRE SIG DENAIN Société à responsabilité limitée unipersonnelle au capital de 10 000 euros Siège social : 390 rue du Calvaire, CRT 1, BP 10004 59811 LESQUIN CEDEX 841 783 988 RCS Lille-Métropole ET LP DENAIN Société à responsabilité limitée au capital de 200 000 euros Siège social : 390, rue du Calvaire, CRT1, CS 40420, 59810 LESQUIN 794 405 647 RCS Lille-Métropole AVIS DE PROJET DE FUSION Aux termes d'un acte sous signature électronique, en date du 29 juillet 2026, La société SIG DENAIN, société à responsabilité limitée au capital de 10.000 euros, dont le siège est 390 rue du Calvaire, Crt1, BP 10004, 59811 Lesquin cedex, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Lille-Métropole sous le numéro 841.783.988, et la société LP DENAIN, société à responsabilité au capital de 200.000 euros, dont le siège est 390 rue du Calvaire, Crt1, CS 40420, 59810 Lesquin, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Lille-Métropole sous le numéro 794.405.647, ont établi le projet de leur fusion par voie d'absorption de la société SIG DENAIN par la société LP DENAIN . La société SIG DENAIN ferait apport à la société LP DENAIN de la totalité de son actif, soit 2.143.214 euros, à charge de la totalité de son passif, soit 482.386 euros. La valeur nette des apports s'élèverait à 1.660.828 euros. La totalité des droits sociaux composant le capital des sociétés absorbante et absorbée étant détenus par la même société mère, la société SOCIETE D'INVESTISSEMENT GESTION, société à responsabilité limitée au capital de 15.100.000 euros, dont le siège social est 25 rue des Moissons, 80160 Conty, immatriculée au greffe du Tribunal de commerce d'Amiens sous le numéro 814.798.492, il ne sera procédé à aucune augmentation de capital, et en l'absence d'attribution d'actions émises par la société absorbante, aucun rapport d'échange n'a été déterminé. La fusion prendrait effet rétroactivement au 1er janvier 2026, d'un point de vue comptable et fiscal. Toutes les opérations actives et passives, effectuées par la société SIG DENAIN depuis le 1er janvier 2026 jusqu'au jour de réalisation définitive de la fusion seraient prises en charge par la société LP DENAIN. La société SIG DENAIN sera dissoute de plein droit sans liquidation, à la date de réalisation définitive de la fusion. La fusion sera réalisée à l'issue du délai d'opposition des créanciers

de 30 jours de la publication du projet de fusion au Bulletin officiel des annonces civiles et commerciales. Conformément à l'article L. 236-6 du Code de commerce, le projet de fusion a été déposé au greffe du tribunal de commerce de Lille-Métropole au nom des deux sociétés le 1er septembre 2026 pour SIG DENAIN et le 1er septembre 2026 pour la LP DENAIN pour être annexé au registre du commerce et des sociétés. Les créanciers de la société absorbante, ainsi que ceux de la société absorbée dont les créances sont antérieures au présent avis, pourront faire opposition à la présente fusion dans les conditions prévues aux articles L. 236-15 et R. 236-11 du Code de commerce, soit trente jours à compter de la présente publication, devant le tribunal de commerce compétent..

